

# Enquête récolte et marché 2017 en Auvergne-Rhône-Alpes

L'enquête « récolte et marché » est proposée depuis plusieurs années par l'ADA AURA (anciennement ADARA) aux apiculteurs de la région Auvergne et Rhône-Alpes. Elle est traditionnellement envoyée en fin d'année aux adhérents de l'association afin de recueillir les données relatives à la saison qui vient de s'écouler.

L'enquête repose ainsi exclusivement sur la participation anonyme d'apiculteurs adhérents de l'association. Pour l'année 2017, étant donnée la petite taille de l'échantillon d'apiculteurs, les résultats présentés ci-après ne peuvent être généralisables à l'ensemble du milieu apicole d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Ils reflètent davantage une **tendance** du déroulement de la saison 2017 sur le territoire.

**Merci à tous les apiculteurs ayant participé à cette enquête.**

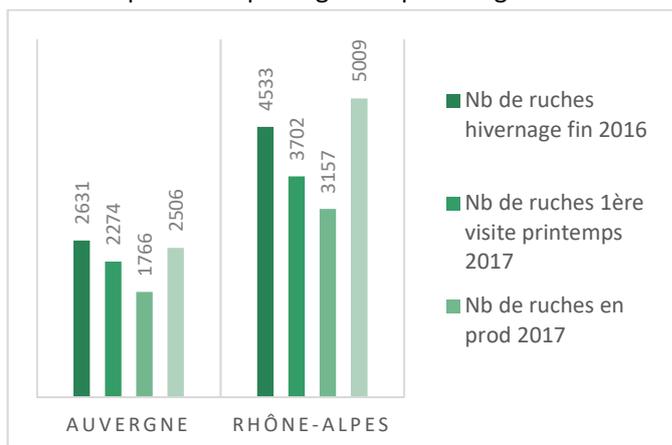
## Description des réponses exploitables obtenues

Région AURA	Nombre de réponses
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>19</b>
Ain	1
Ardèche	1
Loire	1
Haute-Savoie	2
Drôme	3
Savoie	4
Isère	7
<b>Auvergne</b>	<b>8</b>
Allier	1
Cantal	1
Haute-Loire	1
Puy-de-Dôme	5
<b>Total général</b>	<b>27</b>

Cette année, nous avons obtenu 27 réponses exploitables (échantillon global, appelé échantillon **A**), dont 26 réponses d'apiculteurs de plus de 50 ruches en production en 2017 (échantillon **B**, dit "producteurs").

## La conduite de l'exploitation (Éch. A)

Le graphique ci-dessous correspond au nombre de ruches total des apiculteurs par région et par catégorie.



	Total général
Nb de ruches hivernées fin 2016	<b>7164</b>
Nb de ruches 1ère visite printemps 2017	<b>5976</b>
Nb de ruches en production 2017	<b>4923</b>
Nb de ruches hivernées fin 2017	<b>7515</b>

Région	Moyenne de pertes hivernales/apiculteur
<b>Auvergne</b>	16,83%
<b>Rhône-Alpes</b>	16,45%
<b>Moy générale</b>	<b>16,56%</b>

La différence de pertes hivernales moyennes entre les deux régions est très faible. De même, le taux de perte moyen est de 16,6%, avec un minimum de 0% et un maximum de 66%.

## Le personnel (Éch. B)

50 % des apiculteurs de plus de 50 ruches ont recours à de la main d'œuvre, principalement des stagiaires et de l'entraide. Le nombre moyen d'équivalent temps plein sur ces exploitations est de 1,3.

## Les déplacements (Éch. B)

100 % des apiculteurs de plus de 50 ruches transhument leurs ruches. Le nombre moyen de kilomètres effectués pour l'ensemble des transhumances est de 8637 km.

## Le nourrissage (Éch. B)

De la fin d'hivernage 2016 à la sortie de production 2017, la consommation moyenne des apiculteurs en sirop s'élève à 5,9 kg par ruche, ce qui représente une baisse de 20% par rapport au nourrissage moyen par ruche (7,4 kg) en 2016.

## Produits de l'exploitation (Éch. B)

En 2017, les 26 apiculteurs de plus de 50 ruches ont produit 114,5 tonnes de miel.

	Nb api concernés	Qté de miel produite (kg)	Nb ruches mises en production	Rdt moyen kg / ruche
Colza	12	13224	1592	6,8
Tournesol	2	2000	250	6,7
Toutes fleurs	20	15040	1512	13,7
Montagne	20	22923	1768	13,8
Acacia	18	11390	2497	5,6
Lavandes	14	12493	1215	11,0
Châtaignier	18	21055	1390	13,4
Bruyère	1	200	25	8,0
Sapin	13	15189	935	17,7
Miellat	3	1030	179	7,0
<b>TOTAL MIEL</b>	<b>26</b>	<b>114544</b>	<b>4902</b>	<b>23,4</b>

Pour mémoire, la récolte 2016 mettait en avant un rendement moyen par ruche en production de 21,6 kg. L'année 2017 affiche donc une augmentation de **8,3%**.

Outre la vente de miel, 35 % des répondants produisent du pollen, 35 % des essaims, 27 % de la propolis, 27 % du pain d'épices, 19 % de la gelée royale et 8 % des reines. Enfin, 27 % d'entre eux vendent d'autres produits : 5 des confiseries (nougat, caramels, bonbons), 2 des bougies, 1 de l'hydromel et 1 apiculteur produit des cellules royales (chaque apiculteur peut produire plusieurs références).

31 % des 26 répondants ont également une activité de pollinisation : 6 sur arboriculture, 5 sur production de semences et 1 sur cultures légumières (chaque apiculteur peut se déplacer sur plusieurs chantiers de pollinisation).

## Différence de prix miel bio/miel conventionnel

Sur notre échantillon de 26 apiculteurs de plus de 50 ruches, 69% d'entre eux pratique l'apiculture conventionnelle (C, et donc 31% sont en agriculture biologique (AB).

	Prix moyen TTC (€/kg)		Prix moyen HT (€/kg)			
	Vente directe		Vente en ½ gros		Vente en vrac	
	Conventionnel	AB	Conventionnel	AB	Conventionnel	AB
Colza	12,4	Pas de données.	10,6	Pas de données.	5,0	7,0
Tournesol	Pas de données.	Pas de données.	11	Pas de données.	Pas de données.	Pas de données.
Toutes fleurs	13,1	15,5	11,6	11,8	Pas de données.	8,5
Montagne	14,0	14,0	12,3	12,2	10,0	9,0
Acacia	14,0	14,7	12,0	12,1	Pas de données.	11,0
Lavandes	15,2	16,1	12,6	11,8	9,5	Pas de données.
Châtaignier	13,7	15,3	11,2	12,2	7,3	9,5
Bruyère	18,0	Pas de données.	Pas de données.	Pas de données.	Pas de données.	Pas de données.
Sapin	15,6	16,7	12,9	13,3	8,5	11,5
Miellat	13	14	15,5	13,7	Pas de données.	Pas de données.

## La mise en marché (Éch. B)

La forme de vente majoritaire est la vente en pot (96%) ; tous les répondants vendent, au moins en partie, de cette manière.

2017	
Majorité pots	96 %
Majorité vrac	0 %
Les deux	4 %

Les lieux de vente en pots sont :

Sur l'exploitation	73 %
Sur les marchés	54 %
Sur les foires et les salons	54 %
En point de vente collectif de producteurs	35 %
Dans les magasins spécialisés, les épiceries fines...	69 %
En grandes et moyennes surfaces	39 %
Via Internet	4 %
Autres points de ventes	15 %